

Stabilité des tarifs pour 2014 et lancement annoncé d'une offre innovante de proximité

Romande Energie annonce des tarifs 2014 stables par rapport à 2013 ainsi que la présentation imminente d'une nouvelle offre d'électricité privilégiant l'approvisionnement de proximité. Alors que l'Association des entreprises électriques suisses prévoit une hausse tendancielle des tarifs de l'électricité 2014 en Suisse, Romande Energie fait profiter ses clients des efforts qu'elle déploie depuis plusieurs années pour maîtriser ses charges et améliorer l'efficacité du réseau électrique régional.

Morges, le 30 août 2013

Par son communiqué du 27 août, l'association faîtière de la branche électrique (AES) annonce une tendance à la hausse des tarifs de l'électricité en Suisse. Dans ce contexte, Romande Energie se réjouit de communiquer des tarifs 2014 stables par rapport à ceux actuellement en vigueur. Publiés ce jour, ils entreront en application le 1er janvier 2014.

Les tarifs de l'électricité sont constitués de plusieurs composantes : l'énergie proprement dite, l'utilisation du réseau électrique régional, l'utilisation du réseau national de transport à très haute tension, l'énergie de réglage (services-système) et les taxes.

Tarifs stables grâce à l'efficacité du réseau régional de Romande Energie

Cette année encore, Romande Energie a multiplié les efforts d'efficacité dans la gestion du réseau électrique régional. L'amélioration des processus de gestion et la nouvelle politique d'investissement dans les infrastructures de distribution (Asset management) permettent, pour la quatrième année consécutive, d'annoncer une diminution de cette composante pour les tarifs 2014.

Cette baisse du coût du réseau régional bénéficie directement aux clients de Romande Energie puisqu'elle permet de compenser la hausse de composantes du prix de l'électricité dépendant d'autres acteurs soit : l'augmentation du tarif de l'énergie de réglage (services-système) de l'opérateur national Swissgrid SA; l'adaptation du taux d'intérêt des capitaux pour les investissements dans les réseaux électriques; l'augmentation de la taxe fédérale (de 0,45 ct. à 0,6 ct. par kilowattheure) finançant la rétribution du courant à prix coûtant (RPC), c'est-à-dire le système de promotion de la production d'origine renouvelable mis en place par la Confédération.

Une nouvelle offre présentée prochainement

Romande Energie travaille à la conception d'une offre d'électricité en phase avec les attentes et préoccupations de ses clients. Celle-ci sera dévoilée en octobre. Elle ne remettra cependant pas en cause les tarifs publiés ce jour.

Des informations détaillées sur les grilles tarifaires 2014 de Romande Energie seront disponibles dès le 2 septembre sur www.tarifs2014.ch.

Notes à la rédaction

Conformément aux règles de publicité événementielle publiées dans le Règlement de cotation de la Bourse suisse (SIX), ce communiqué est envoyé en-dehors des heures d'ouverture de la Bourse.

* * *

Les tarifs 2014 des sociétés électriques sont publiés sur www.prix-electricite.elcom.admin.ch

* * *

Le prix de l'électricité intègre :

- le coût de l'énergie,
- le timbre,
- les taxes et émoluments de la Confédération, des cantons et des communes.

Le timbre constitue le coût d'acheminement de l'électricité de son lieu de production à son lieu de consommation ainsi que le coût de régulation du système. Il se décompose en 3 parts :

- timbre d'acheminement (réseau régional), relevant de Romande Energie ;
- timbre de transport (réseau national à très haute tension), relevant de Swissgrid SA;
- énergie de réglage (services-système), relevant de Swissgrid SA.

Les composantes du prix de l'électricité dépendant directement de Romande Energie (énergie et timbre d'acheminement régional) représentent ensemble un peu plus de 80% de la facture d'électricité du consommateur moyen.

Représentant les 20% restants, le timbre de transport, l'énergie de réglage et les taxes et émoluments des pouvoirs publics sont perçus par Romande Energie avant d'être rétrocédés à Swissgrid SA ainsi qu'à la Confédération, aux cantons et aux communes.

* * *

Contact

Karin Devalte

Responsable de la Communication

Tél.: +41 (0)21 802 95 67

Mobile: +41 (0)79 386 47 67

Courriel : karin.devalte@romande-energie.ch

Le Groupe Romande Energie en bref

Premier fournisseur d'électricité en Suisse romande, le Groupe Romande Energie, via sa société Romande Energie Commerce, alimente en direct plus de 300'000 clients finaux (représentant une population de plus de 500'000 personnes) répartis sur plus de 300 communes dans les cantons de Vaud, du Valais, de Fribourg et de Genève. Ses métiers de base sont la **production**, la **distribution** et la **commercialisation** d'électricité. Les priorités du Groupe : offrir à ses clients des prestations de haute qualité et leur garantir un approvisionnement en électricité fiable, durable et compétitif; développer sa production propre en investissant essentiellement dans les nouvelles énergies renouvelables; promouvoir les solutions innovantes dans le domaine de l'efficacité énergétique.

Pour plus d'informations sur le Groupe Romande Energie, rendez-vous sur www.romande-energie.ch